L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI, 20 JUIN 1879.

ATHENEE LOUISIANAIS

Séance du 20 Mars 1879.

Présidence de M. le Dr Armand Mercier.

Sur le rapport du Comité de [illegible] composé de MM. C. Tassin, F. Lizet, O. Cantius, E. Jumonville, F. Tujague, G. Renaud, J. DelPorte, Alfred Mercier, l'Athénée a résolu unanimement de [illegible] deux choses de conséquence, l'une concernant les hygiène, l'autre [illegible].

Chaque chose vaut à mériter un [illegible].

Une bouteille d'or aux [illegible] un meilleur manuscrit de l'une et de l'autre chose, les deux bouteilles [illegible] vaincu.

Toute personne résidant [illegible] et qui n'est pas membre du [illegible] est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir de 1er avril jusqu'au 30 septembre [illegible].

Les manuscrits devront [illegible] au plus tard le 1er octobre [illegible] sous pli [illegible] à l'adresse de la [illegible] et les lignes : ils ne dépasseront [illegible] pas 25 pages.

Chaque manuscrit aura [illegible] d'un [illegible] d'auteur, mais portant une [illegible] en dehors qui aura reproduite sur une [illegible] dans laquelle l'auteur [illegible] son nom et son [illegible].

Les deux manuscrits [illegible] seront publiés dans les comptes-rendus de l'Athénée. On inscrira les noms des [illegible] sur un tableau d'honneur [illegible] concours annuels.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance [illegible] réunira, pour la circonstance, [illegible] d'une Ste-Thérèse.

Les noms des lauréats ne [illegible] après la lecture des manuscrits.

Les manuscrits non [illegible] seront rendus.

Tout candidat qui [illegible] devise, d'exposants à être mis [illegible] concours.

Les sujets choisis sont les suivants et devront être traités en prose.

Pour les Dames :

LA FEMME LOUISIANAISE AVANT, PENDANT ET APRÈS NOTRE [illegible] JOURNÉE.

Pour les Hommes :

ELOGE DE BIENVILLE.

N. B.—Toutes les communications des concurrents peuvent avoir [illegible] devront être adressées au secrétaire, P. O. Box 1294.

ARMAND MERCIER, Président.
ALFRED MERCIER, Secrétaire perpétuel.

Toujours préparée ; on n'a pas à en entrer, [illegible] Stadium.

Loi sur le revenu interne de 1879

Classe 11—Tous les esprits distillés, vins et liqueurs fermentées importées en pipes, bouccuts, tierçons, barils, barriques ou autres fûts semblables, seront d'abord placés dans un magasin public ou entrepôt de douane, et n'en seront retirés qu'après avoir été inspectés et marqués par un jauger de douane des Etats-Unis et après qu'un timbre indiquant la date et les détails de la dite importation, y aura été apposé par le surveillant du Trésor ou autorisé à prescrire la forme des timbres à les fournir et à faire tous les règlements nécessaires pour appliquer les présentes dispositions.

Toute pipe, bouccut, tierçon, baril, barrique ou autre fût retiré de magasin ou entrepôt de douane après le 30 janvier 1879, censé contenir de la liqueur importée, trouvé sans timbre, sera confisqué avec son contenu au profit des Etats-Unis ; et lorsqu'une barrique ou fût d'esprits distillés importés d'une contenance de cinq gallons au moins, sera rempli pour être expédié, vendu ou livré, chez un vendeur en gros de liqueurs, ledit fût sera timbré avec un timbre spécial pour les esprits importés, suivant les règlements établis ou à établir à cet effet par le commissaire du revenu intérieur, pour les esprits distillés domestiques.

Classe 12—Toute personne qui videra ou soutirera ou fera vider ou soutirer le contenu de tout fût de liqueur importée timbré comme il est prescrit ci-dessus, devra au même moment effacer, oblitérer et détruire le timbre, et toutes les marques qui auront été mises, en conformité avec les règlements concernant les liqueurs importées ; et aucune barrique ou autre fût, ci-dessus mentionné, dans lequel des esprits distillés, des vins, ou des liqueurs fermentées auront été importés, ne sera employé pour contenir des esprits distillés domestiques, sous peine de confiscation du fût et du contenu.

Toute barrique ou autre fût d'où le timbre pour liqueur importée ici peut n'aura pas été effacé, oblitéré et détruit au moment où on l'aura vidé, sera confisqué et saisi partout où il sera trouvé par tout officier du revenu interne ; et toutes les pénalités de la section 3324 des statuts révisés des Etats-Unis, relatives aux barriques ou fûts vides, d'où les marques ou timbres n'ont pas été effacés et relatives à l'enlèvement des timbres des fûts et à la possession des timbres ainsi enlevés, s'appliqueront aux timbres pour les esprits importés dont il s'agit ici, et aux barriques ou autres fûts sur lesquels les dits timbres seront mis employés.

Classe 13—Si une personne achète ou vend, avec le timbre de liqueur importée y restant, ou avec les marques qui y auront été placées conformément aux lois et règlements concernant les liqueurs importées, y restant, toute barrique ou autre fût, après qu'il aura déjà servi à contenir des liqueurs importées et qu'il aura été vidé ; ou si une personne emploie ou a en sa possession un tel fût avec les imitations des marques, dans le but d'y mettre des esprits domestiques distillés pour vendre, ou si dans ce but, elle fabrique, emploie ou a en sa possession un fût fait en imitation ou ayant pour objet d'imiter les fûts importés avec une imitation des dites marques, les dits fûts, avec leur contenu, s'il y en a, seront confisqués en profit des Etats-Unis. Et toute personne qui viendra une des dites [illegible] cette section sera passible d'une amende de 500 à chaque fût ainsi acheté, vendu, fabriqué employé ou trouvé en sa possession.

Dentistes.

JOSEPH BAUER,
DENTISTE,
100 - - - Esplanade [illegible]

C. A. CHANDLER
DENTISTE,
101 ..... Rue du Conseil 101

G. E. KELLS & [illegible]
DENTISTES,
No 13 [illegible]

JAMES S. KNAPP, D. D. S.

CONSULTATION gratuite [illegible]

Brasseries.

Union Steam Brewery,
EUGENE ERATH,
[illegible]

SPECTACLES, BALS, &c.

Dimanche, Grande Bal Annuel [illegible] magnifique Spectacle [illegible]

[illegible] COMMIS de la Louisiane.

GODCHAUX

QUI SE TIENT AU CANAL

Est ouvert tout l'endroit

POUR ACHETER

Des Vêtements,

Articles de Toilette et Chapeaux,

A bon marché et bien confectionnés

[illegible]

—VENDRE—

Acheteurs de la ville et de la Campagne,

Riches et Pauvres,

[illegible]

Venez vous-mêmes,

Et vous serez convaincus que

GODCHAUX

[illegible]

confiance.

Note.—Costumes pour première communion à des prix en rapport avec le temps.

2 mai—1 [illegible]

GERMANIA INSURANCE COMPANY,

No. 124, RUE DE LA COMMUNE,

Bâtisse de la Louisiane Nationale

Bureau Nouvelle-Orléans.

STARKIE MY 1066

—Assure contre—

LES RISQUES DE FEU, DE MER ET DE RIVIÈRES.

H. SUERMIER ..... Président
EMIL MAIER ..... Vice-Président et Secrétaire
EMIL WERNE ..... Assistant-Secrétaire
M. KROTSCH ..... Inspecteur

Directeurs :

GEO. H. BRAUGHN, G. L. L. MAYER,
S. J. FLATOW, EMIL MAIER,
L. GRUENEWALD, J. E. MERLIN,
F. MERMET, FRANK VATLER,
FRANK LEVY, J. J. WERKERLING,
J. J. LACOSTE, M. SUERMIER.

[illegible]

THE CITIZENS SAVINGS BANK.

La Banque d'Epargnes des Citoyens,

Aux coins des rues Baronne et Gravier.

Reçoit et paient journellement les dépôts sujets aux conditions suivantes :

1° Des dépôts de $10 et au-dessus seront reçus pour n'importe quelle période de temps au-delà de trois mois.

2° Des montantes de dépôt seront émis, au lieu de livrets, pour tous les montants déposés.

3° Les coupons de dépôts spécifieront le nom du déposant, le montant déposé, à qui l'argent sera payé, à quelle époque et le taux de l'intérêt.

4° Les coupons de dépôts pourront être transférés par endossement et le principal et l'intérêt seront payés à l'endossé ou détenteur du certificat.

5° L'intérêt au taux de 6 pour cent par an sera payé sur les dépôts de moins de $1000, sur les montants plus forts le taux qui sera été convenu.

Argent à prêter sur Bons, Actions, Diamants, Argenterie, etc.

11 mai—6m

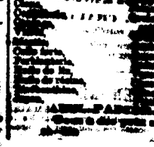

A été constamment en usage partout pendant plus de vingt ans, et c'est la meilleure préparation qui ait jamais été inventée pour rendre aux Cheveux gris la teinte de la jeunesse et de la santé.

Il stérilise aux glandes des cheveux la substance et la couleur naturelles, sans marques sur la peau. Il empêche et guérira la croissance des cheveux, en empêchant la chute [illegible]

Il guérit les démangeaisons et la teigne. Comme Article de toilette il est sans rival. L'essayer est l'approuver et le recommander comme un grand trésor [illegible]

L'essayeur est Chimiste du Mass. et les principaux médecins l'approuvent et le recommandent comme un grand trésor [illegible]

BUCKINGHAM'S DYE
(NOUVEAUTÉ)
POUR LES MOUSTACHES.

Cette teinture rendra la barbe Brune ou blonde. Il n'est pas nécessaire de laver [illegible] Prononcée et gai [illegible]

PRÉPARÉE PAR
R. P. HALL & CO.,
[illegible]

PRENTISS TANNCKE,
[illegible]

CONSULTATION gratuite [illegible]

G. PIRARD,
[illegible]

Les Célèbres SUMMER RESORTS!

Pewaukee, Lakeside, Merrill, Nashotah, Genevas, Delavan, Geneva, Minnehaha, Kilbourn City, Waukesha, Waterville, Green Lake, Madison, Lake Mills, Oconomowoc, Pewaukee, Pine Lake, Oconomowoc, Lake Mills, Madison, Waterville, Green Lake, Waukesha, Minnehaha, Geneva, Delavan, Lake Geneva, Nashotah, Merrill, Lakeside, Pewaukee.

Sont célèbres pour leurs sources minérales dont les vertus curatives sont connues du monde entier.

Kilbourn City

[illegible]

Chicago, Milwaukee and St. Paul Railway.

On trouvera des [illegible] Guide du Résidant [illegible]

A. H. CARPENTER,
Gen'l Ticket and Pass. Agent,
Milwaukee, Wis.

Hôtels et Restaurants, &c.

MONTROSS HOUSE
Biloxi, Mississippi.

[illegible]

P. J. MONTROSS, Propriétaire.

RESTAURANT FRANÇAIS,

A McCOMB CITY, Miss.

Sur le chemin de Fer de Jackson.

[illegible]

MARATEA & JOLY, propriétaires.

HOTEL DE L'EUROPE,

A BILOXI.

M. BOULO préviens [illegible] qu'il a dépensé un [illegible] manière à donner le plus [illegible] ceux qui l'honorent de leur [illegible] Ses nouveaux [illegible] sont [illegible] et sont le confort [illegible]

Bâtisse neuve.

BEERSHEBA SPRINGS,

Grundy County, Tenn.

Au sommet des Montagnes du Cumberland.

UN MAGNIFIQUE ET DÉLICIEUX établissement thermal vient d'être achevé et complétement meublé par les propriétaires, et sera ouvert le 15 mai, à dater de MM. [illegible] POTTS [illegible] ouvert toute l'année.

[illegible] réputation qu'ils se sont [illegible] Bienvenue et [illegible] Ce magnifique [illegible] après le 1er juin, en passant du [illegible] Nashville, aller et retour, six dollars [illegible]

Conditions : $35 par mois ; $120 par saison ; $2 par jour. Enfants (au-dessous de 12 ans) [illegible]

CHAS. E. BEEDEE, entrepôts de St James Hotel, 7 Ann St., Nouvelle-Orléans.

A. H. CARPENTER, de la Nlle-Orléans.

Propriétaires.

THE ROYAL,

A Hamilton, Ontario, Canada.

THE ROYAL est le premier hôtel du Canada. Bâti dans le style moderne, meublé avec luxe [illegible] Il possède une vue du comfort des plus [illegible] dernière sont en droit d'exiger. Les chambres sont grandes et bien aérées ; il y règne, pendant les mois d'été, une fraîcheur délicieuse. Les [illegible] sont excellents. On prend des arrangements à l'hôtel [illegible] qui passent la journée à Hamilton.

THE OCEAN HOUSE,

Savannah le Longbranch du Canada. C'est un bel hôtel, situé sur le magnifique Sentier [illegible] Les fraîches brises du Lac Ontario, [illegible] et de Burlington Bay, de l'autre, y [illegible] Les agréments de la pêche, [illegible] Les [illegible] Les [illegible] Les